



PRÉFET DE LA MARTINIQUE  
PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 29 septembre 2015

## Communiqué de presse

### Interception d'un Go Fast transportant près de 250 kilos de cocaïne

Dans la nuit du 23 au 24 septembre 2015, la frégate de surveillance *Ventôse* de la marine nationale est intervenue à 60 milles nautiques à l'ouest de Sainte-Lucie pour intercepter un Go Fast suspecté de trafic de stupéfiants. Lors de la poursuite, les présumés narcotrafiquants ont rejeté des ballots de drogue à la mer.

3 ballots soit **84 kilogrammes de cocaïne** ont été récupérés. L'estimation de la cargaison totale du Go Fast est de **250 kilogrammes de cocaïne pure**. En Europe, cette cocaïne pure serait coupée en moyenne 5 fois et représenterait donc **1 250 000 de sachets de 1 gramme**.

La drogue récupérée a été remise à l'antenne Caraïbes de l'OCRTIS pour destruction le 25 septembre 2015 qui a également placé en garde à vue les 7 présumés narcotrafiquants dans le cadre de l'enquête judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République.

Agissant dans le cadre de l'action de l'État en mer, les forces armées aux Antilles opèrent régulièrement de manière coordonnée avec les autres administrations françaises ainsi que ses partenaires étrangers de la Caraïbe, pour réprimer les trafics de drogue en haute mer. Ces opérations sont placées sous l'autorité de Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles et conduites depuis le centre opérationnel interarmées implanté à Fort-de-France par le contre-amiral Olivier Couptry, commandant supérieur des forces armées aux Antilles et commandant de la zone maritime Antilles.

Cette opération illustre l'excellente coopération avec les partenaires régionaux ainsi que l'efficacité de l'action interministérielle menée par la France pour lutter contre le trafic de produits stupéfiants en zone maritime Antilles.

**Cette opération porte le bilan de cette année 2015 à plus de 6,2 tonnes de drogue interceptées en mer par l'action conjointe des services français dans la zone maritime Antilles.**

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42- [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

1/1